

Compte-rendu du Conseil d'école n°1 du Mardi 7 Novembre 2017

❖ Personnes présentes :

- **Ecole :** M^{mes} Yannick GAL (*Directrice*), Sophie CHAPPAZ, Sandrine DELAY, Sonia KALLAL, Christelle KASPARIAN, Brigitte REGAD, Emilie RINTHARAMY, Céline SERVIA, Sandrine TRUCHET, Sarah ZATARA (*Enseignantes*).

- **Mairie :** M^r Xavier PIN (*Maire*),
M^{me} Mireille DOMENJOUR (*Adjointe au maire en charge de l'école*),
M^{me} Valérie EUVRAT (*Coordinatrice périscolaire*).

- **Parents délégués :** M^{mes} Julie LEMETTEIL, Virginie NAGY, Muriel PARRA - HANNECART, Nathalie REY, Carine VEYRAT, Elsa WAGNER - ROUSSET,
et M^{rs} Damien BACH et Nicolas LAMOINE.
M^{me} Gwénaél AZRAN - PERRIERE (*parent délégué suppléant, invité, non autorisé à s'exprimer*).

- **Sou des Ecoles :** M^{me} Sophie KEBERLE (*Vice-Présidente du Sou des Ecoles*)

- **Enfants-délégués :**
 - Léa REY- LEAL (*classe de CP de Yannick GAL et Emilie RINTHARAMY*)
 - Lilly PARADIS - CAMI (*classe de CP - CE1 de Sonia KALLAL*)
 - Anna ROUSSET (*classe de GS - CE1 de Sandrine TRUCHET*)
 - Violette ZORITCHAK (*classe de CE2 de Sophie CHAPPAZ*)
 - Paul CASAYS (*classe de CM1-CM2 A de Christelle KASPARIAN*)
 - Vivien PIHEN-NATHOO (*classe de CM1-CM2 B de Sarah ZATARA et Emilie RINTHARAMY*)

❖ Personnes excusées :

- M^r LICITRI (*Inspecteur de l'Education Nationale, en charge de la circonscription de Saint Julien-en-Genevois*).
- M^{me} Cathy MONTEL (*ATSEM*) (*en arrêt maladie*).
- M^{me} HEDIN Stéphanie

La réunion débute à 18h10.

La Directrice souhaite la bienvenue à tous les participants pour ce premier Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2017-2018.

Un tour de table est ensuite proposé pour permettre à chacun de se présenter.

M^{me} GAL remercie aussi les parents qui se sont portés candidats aux élections et qui s'investissent aux côtés de l'équipe enseignante.

De nouveaux parents ayant été élus délégués et participant pour la première fois au Conseil d'Ecole, la Directrice en profite pour rappeler le rôle, les missions, ainsi que les compétences du Conseil d'Ecole.

1) Questions des délégués-élèves :

Depuis trois ans, les enseignantes ont mis en place des délégués-élèves, ils représentent les élèves des six classes d'élémentaire. En effet, les maîtresses ont trouvé qu'il était important et bénéfique d'avoir des représentants d'élèves avec les adultes lors des Conseils d'Ecole, car ce projet permettait vraiment d'impliquer les élèves dans la vie de l'école et leurs idées permettaient de faire évoluer des choses et de les voir aussi d'une autre façon.

Cette année encore, l'équipe enseignante a reconduit les élections des délégués-élèves. Elles se sont déroulées le Vendredi 13 Octobre, tout comme pour les délégués de parents.

Les élections ont été organisées comme des vraies élections, avec des campagnes électorales menées dans les classes, et des élections réalisées avec le « vrai » matériel électoral.

Ces délégués ont été élus par classe, de la GS-CE1 au CM2. Il y a donc 6 délégués.

Il y a un titulaire et un remplaçant par classe. Ils alterneront pour avoir chacun l'occasion de vivre l'expérience d'un conseil d'école.

Un travail de dialogue et de concertation a été mené en amont dans chaque classe d'élémentaire pour faire remonter les idées / les suggestions / les remarques des élèves.

Puis, tous les délégués-élèves se sont réunis en conseils de délégués avec la Directrice. Plusieurs réunions ont eu lieu avant les vacances pour trier et préparer les questions qui ont été présentées lors du premier Conseil d'Ecole.

La parole est donnée aux enfants, afin qu'ils puissent poser leurs questions et repartir ensuite.

Leurs requêtes ont été les suivantes :

✓ Questions / Remarques concernant l'école :

◆ *Les élèves proposent de remettre en place un projet de « Jardinage » pour les classes d'élémentaire.*

➤ Les maîtresses répondent favorablement à cette demande.

La Mairie confirme que le nécessaire sera fait au printemps pour retourner la terre et préparer les espaces à planter. Il est convenu que les plantations se feront sur le stade à proximité de l'école.

◆ *Les élèves demandent s'il serait possible de mettre en place un journal d'école.*

➤ Les enseignantes trouvent l'idée intéressante. Cependant, elles font remarquer que pour mettre en place ce projet et le mener à bien, cela demande une importante réflexion préalable. Elles engagent donc les délégués à mettre en place une discussion dans leur classe, avec leurs camarades, afin de définir ce que les élèves souhaitent effectivement faire figurer dans ce journal d'école. Après concertation des élèves dans les classes et réflexion sur la forme que pourrait prendre ce journal, les enseignantes pourront ensuite réfléchir aux modalités concrètes de mise en œuvre de ce projet. Les enseignantes souhaitent vivement que ce projet soit élaboré et construit communément entre les élèves et les enseignantes.

L'école se donne cette année scolaire pour réfléchir et préparer le projet afin de pouvoir le concrétiser en septembre 2018.

◆ *Le temps accordé aux questions des élèves pour les maîtresses se termine par les remerciements qu'adressent les délégués-élèves à l'équipe enseignante pour :*

○ *la mise à disposition des caisses de jeux pour la récréation*

○ *la participation au cross de l'USEP Genevois*

○ *les sorties qui vont être organisées tout au long de l'année, notamment dans les deux classes de CM1- CM2*

○ *la mise en place du projet « Chorale » l'an dernier.*

➤ L'équipe enseignante apprécie ce retour positif et en remercie les enfants.

✓ Questions / Remarques concernant la mairie :

• *Les enfants demandent s'il serait-il possible de tracer une cage de foot sur le mur des toilettes extérieurs afin d'éviter les désaccords de points lors des parties de foot en récréation.*

➤ La Mairie répond favorablement à cette demande.

Il est convenu que ce sont aux enfants de se mettre d'accord sur les dimensions de la cage à tracer et de préparer ensemble un plan du tracé qu'ils souhaitent voir réalisé.

Un travail de mesures sera donc mis en place dans la classe de M^{me} KASPARIAN afin de pouvoir ensuite réaliser un plan de la cage à tracer. Une fois le plan réalisé, il sera transmis en mairie pour réalisation.

- *Les enfants souhaitent que le grillage de la cour (côté cantine) soit réhaussé, ce qui permettrait d'éviter que les ballons ne tombent sans cesse derrière le grillage ...*
 - Cette question avait déjà été soulevée lors du conseil d'école de juin dernier et cela devait être étudié pendant l'été. La Mairie va voir ce qu'il est possible de faire en respectant les normes et les limites du PLU.

- *Les enfants soulèvent le problème du bruit à la cantine. Ils souhaiteraient que le système des feux de couleurs soit remis en place.*
 - La Mairie répond qu'elle est bien consciente de cette problématique et qu'elle cherche des solutions qui soient efficaces car les feux tricolores ne marchent malheureusement qu'un certain temps et ne permettent pas de réduire le bruit de façon efficace et durable ...

- *Les élèves souhaiteraient que la cantine soit décorée.*
 - Cette question avait déjà été soulevée lors d'un conseil d'école l'année dernière. Valérie répond que cela va être mis en place prochainement et que le nécessaire va être fait pour égayer la cantine. Ainsi, les fresques réalisées en TAP l'an dernier seront exposées dans le cours de l'année scolaire.

- *Les enfants remercient la Mairie pour la mise en place des temps d'ateliers et d'expériences sur le temps de cantine avec Sylvain.*
 - La Mairie apprécie ce retour positif et en remercie les enfants.

- *Les enfants font remonter leurs idées et suggestions pour la construction de la nouvelle école :*
 - *Avoir une plus grande salle de motricité.*
 - *Avoir une bibliothèque.*
 - *Avoir de l'herbe / du gazon dans la cour de récréation.*
 - *Avoir une plus grande cour de récréation.*
 - *Installer des cages de foot fixes dans la cour de la nouvelle école.*
 - La Mairie prend notes des idées et souhaits émis par les élèves

Suite aux réunions de délégués permettant de préparer les requêtes présentées au Conseil d'Ecole, des réponses ont déjà pu être apportées à certaines questions d'élèves, celles-ci n'ont donc pas été évoquées en Conseil d'Ecole.

Ces réunions préparatoires ont aussi été l'occasion de faire le point sur ce qui allait et n'allait pas dans le fonctionnement général de l'école. Différentes problématiques ont ainsi pu être soulevées suite à certaines questions d'enfants. Elles ont ainsi permis de clarifier et de préciser certaines choses. Les délégués sont donc chargés d'en reparler ensuite avec leurs camarades, de leur faire un retour et de leur faire remonter ces problématiques, ainsi que les réponses qui y ont été données lors des réunions de délégués et/ ou du conseil d'école, l'objectif étant de pouvoir améliorer et solutionner certaines choses en passant par la médiation directe des délégués.

Voici les principaux messages que les délégués doivent faire passer dans les classes suite aux problèmes soulevés en conseils de délégués :

- ❖ Les élèves doivent faire nettement plus attention à la propreté et à l'hygiène des toilettes. Ils doivent se montrer beaucoup plus respectueux des lieux et du travail fait pour les entretenir !
Ils doivent aussi veiller à ne pas abuser du papier toilette et à bien tirer les chasses d'eau.
Il a aussi été précisé que les toilettes ne sont pas un endroit pour jouer / faire des échanges.
Si ces conditions d'utilisation ne sont pas respectées, les toilettes devront à nouveau être fermés ...

- ❖ Les enfants doivent être bien plus soigneux et vigilants par rapport aux jeux mis à disposition dans les caisses de récréation ! Ils doivent bien ranger ces jeux correctement à la fin de la récréation, s'ils ne veulent pas que ceux-ci disparaissent peu à peu. Les caisses sont régulièrement remises à jour et complétées, mais le nombre d'objets perdus augmente sans cesse, et cela commence à être très coûteux ! Désormais, les caisses ne seront donc plus complétées en cours d'année, ceci dans le but d'aider les élèves à prendre davantage conscience de l'importance du respect du matériel mis à leur disposition.

- ❖ Les enfants doivent aussi faire attention à ne pas tirer les ballons trop fort pour ne pas les perdre trop facilement ...

- ❖ Quant aux craies, des espaces d'utilisation spécifiques sont prévus. En aucun cas les murs de l'école ne font partie des espaces laissés libres pour dessiner à la craie ... Les enfants doivent se montrer beaucoup plus respectueux de cette consigne s'ils ne veulent pas voir l'utilisation des craies suspendue ...
- ❖ Les enfants doivent faire attention à davantage respecter les espaces de jeux et à ne pas sortir de leur terrain. Ils doivent plus respecter les emplacements attribués aux différents jeux, sinon tout le monde ne peut pas jouer librement dans la cour et le foot et le basket occupent alors toute la place ... Or la cour doit pouvoir être utilisée par chacun ...

Un temps sera donc banalisé dans les classes cette semaine pour permettre aux délégués de faire un retour à leurs camarades sur les problématiques soulevées en conseils de délégués et sur les réponses apportées aux questions posées lors du Conseil d'Ecole. Les délégués de classe ont donc un véritable rôle de médiateurs entre les élèves et les adultes.

2) Présentation de l'école, des effectifs, de l'équipe pédagogique :

□ Présentation générale de l'école et des effectifs :

Cette année, le groupe scolaire accueille 237 élèves.

Ces élèves sont répartis en 9 classes : 3 classes en maternelle, 5 classes en élémentaire, et 1 classe de GS-CE1 (à cheval entre maternelle et élémentaire).

Soit 90 élèves en maternelle et 147 en élémentaire.

L'école a perdu un certain nombre d'élèves en fin d'année dernière pour des raisons très diverses (déménagement / scolarisation en Suisse / ...).

Il y a donc eu une fermeture de classe officialisée à la rentrée.

Désormais, l'école compte 5 classes 1/2 d'élémentaire et non plus 6 classes comme l'an dernier.

Les enseignantes font remarquer que compte-tenu des effectifs et de la répartition des élèves dans les différents niveaux, il n'a pas été simple de faire les classes et de choisir une organisation / une répartition. Elles ont donc dû beaucoup y réfléchir pour trouver la meilleure solution.

Les maîtresses ont essayé de faire un maximum de simples niveaux, mais elles n'ont réussi à ne faire que deux classes à simple niveau en élémentaire et une classe à simple niveau en maternelle.

Les autres classes fonctionnent donc toutes à double niveau, mais pour que les enfants se retrouvent régulièrement avec les autres enfants de leur niveau / de leur classe d'âge, des décroissements réguliers sont mis en place.

□ Tour d'horizon des classes et de leur composition :

⇒ COTE MATERNELLE :

➤ PS-MS A : classe de **Sandrine DELAY**, 27 élèves (14 PS et 13 MS). M^{me} DELAY travaille à temps complet.

➤ PS-MS B : classe de **Céline SERVIA** et **Hélène ISERE**, 29 élèves (14 PS et 15 MS).

M^{me} SERVIA travaille à 75%, elle ne travaille pas le mardi, elle est donc complétée par **Hélène ISERE** ce jour-là.

➤ GS : classe de **Brigitte REGAD**, 26 élèves. M^{me} REGAD travaille à temps complet.

➤ GS – CE1 : classe de **Sandrine TRUCHET**, 24 élèves, (8 GS et 16 CE1). M^{me} TRUCHET travaille à temps complet cette année.

Chaque enseignante de maternelle est aidée par une ATSEM. Cette personne est là pour aider à la gestion des tâches quotidiennes, à la préparation et à la réalisation des différentes activités et des différents ateliers de la classe.

A Archamps, les enseignantes disposent d'un poste d'ATSEM à temps complet pour chaque classe de maternelle.

Cette année, suite à certains dysfonctionnements constatés l'année dernière, l'équipe enseignante a décidé de changer le système de fonctionnement avec les ATSEM.

Désormais, les ATSEM ne seront plus affectées sur une classe en particulier, mais elles vont tourner sur les quatre classes. Elles seront donc amenées à travailler dans les quatre classes de maternelle tout au long de l'année.

Un système de rotation sur l'année a été établi et présenté aux agents en réunion de pré-rentree.

Pour la première période, les binômes sont les suivants :

- PS-MS A de Sandrine DELAY : ASTEM = Marie BAL
- PS-MS B de Céline SERVIA : ATSEM = Cathy MONTEL
- GS-CE1 de Sandrine TRUCHET : ATSEM = Christelle BUSSAT
- GS de Brigitte REGAD : ATSEM = Sabrina GUICHON

Ces doublettes fonctionneront ainsi jusqu'au Vendredi 17 Novembre.

La nouvelle rotation entrera en vigueur le Lundi 20 Novembre.

Les enseignantes tiennent à préciser que la rotation a été scrupuleusement étudiée pour que chaque ATSEM passe un temps équivalent dans chaque classe, soit 9 semaines puisque l'année scolaire en compte 36.

La Directrice précise aussi que les ATSEM participeront à tour de tour de rôle aux différents conseils d'école de l'année, car elles sont invitées à y participer chacune à leur tour.

⇒ COTE ELEMENTAIRE :

➤ **CP** : classe de Yannick GAL et Emilie RINTHARAMY, 25 élèves.

Etant directrice d'une école à neuf classes, M^{me} GAL a le droit à une décharge pour l'aider à assurer une partie des tâches de direction.

Cette année, elle bénéficie encore d'une demie décharge et est à mi-temps en classe et à mi-temps au bureau.

M^{me} GAL précise qu'elle a conservé ce mi-temps car la suppression de la dixième classe (à partir de laquelle on peut avoir une demie décharge) a été prononcée à la rentrée et les affectations de poste pour les décharges de directeurs avaient déjà été faites. Elle indique qu'elle repassera à un tiers de décharge l'an prochain si l'école reste à neuf classes.

M^{me} GAL est donc déchargée de sa classe le jeudi et le vendredi, la classe est alors prise en charge par Emilie RINTHARAMY, qui est arrivée sur l'école cette année.

Initialement, M^{me} RINTHARAMY avait été nommée sur le poste qui correspondait à la dixième classe.

Suite à la fermeture de classe, son poste a été modifié et basculé en deux temps de décharge pour lui permettre de rester sur l'école.

Emilie RINTHARAMY travaille à temps complet sur l'école. Elle assure aussi la décharge de M^{me} ZATARA.

Elle prend donc en charge :

- la classe de CM1-CM2 B en début de semaine.
- la classe de CP en fin de semaine.

➤ **CP- CE1** : classe de Sonia KALLAL, 23 élèves (7 CP et 16 CE1). M^{me} KALLAL travaille à temps complet.

➤ **CE2** : classe de Sophie CHAPPAZ, 28 élèves (28 CE2). M^{me} CHAPPAZ travaille à temps complet cette année.

➤ **CM1-CM2 A** : classe de Christelle KASPARIAN, 28 élèves (14 CM1 et 14 CM2).

M^{me} KASPARIAN est arrivée dans l'école cette année et elle travaille à temps complet.

➤ **CM1-CM2 B** : classe de Sarah ZATARA et Emilie RINTHARAMY, 27 élèves (16 CM1 et 11 CM2).

M^{me} ZATARA est arrivée dans l'école cette année et travaille à mi-temps.

Elle est en classe le jeudi et le vendredi. Le lundi et le mardi, la classe est donc assurée par Emilie RINTHARAMY.

Cette année, l'équipe pédagogique se compose donc de 11 enseignantes pour gérer les 237 élèves du groupe scolaire.

3) Présentation de Mylène CLAUSIER, aide administrative :

Depuis Octobre 2013, un poste d'aide administrative avait été attribué à l'école.

C'était un poste sous contrat CUI (*Contrat Unique d'Insertion*), de 20 heures par semaine, et qui n'était malheureusement renouvelable qu'une seule fois.

Pour rappel, les CUI faisaient partie des mesures mises en place par le gouvernement à la rentrée 2013 pour réduire le chômage. Un certain nombre de CUI avaient été rattachés à l'Education Nationale, notamment sous la forme d'aide administrative (EVS) ou d'AVS (aide auprès des élèves à besoins particuliers (élèves handicapés / élèves dyslexiques...)).

Les personnes titulaires d'un CUI étaient recrutées par le biais de Pôle Emploi. Tout directeur ayant droit à un poste d'aide administrative devait déposer une offre d'emploi auprès de *Pôle Emploi*. *Pôle Emploi* diffusait ensuite une annonce et envoyait les candidats aux directeurs. Les directeurs organisaient ensuite des entretiens pour trouver la personne qui correspondrait le mieux au poste.

Le but des CUI était d'aider les personnes en recherche d'emploi à réintégrer le marché du travail, à diversifier leurs compétences, et à découvrir un autre travail / un autre milieu.

Depuis deux ans, l'école bénéficiait de l'aide de *Mylène CLAUSIER*. Son contrat arrivant à échéance en octobre et les CUI ayant été supprimés, désormais il n'y a donc plus aucune aide administrative dans l'école. La Directrice indique que la perte de ce poste a de sérieuses conséquences sur la gestion quotidienne de l'école et que cela complique et accroît encore un peu plus la charge de travail de l'équipe pédagogique.

M^{me} GAL rappelle que M^{me} CLAUSIER était là pour assurer différents types de tâches : des tâches administratives, mais aussi des tâches matérielles, elle gérait notamment l'ouverture de la porte et les retards, elle prenait les appels téléphoniques, ...

Elle pouvait aussi intervenir en renfort dans les classes pour apporter une aide ponctuelle à des moments précis et dans un cadre limité.

Pour M^{me} GAL et son équipe, le départ de M^{me} CLAUSIER implique toute une réorganisation et une priorisation des tâches.

4) Présentation de Dolores SEITH - ARDONCEAU, AVS :

Dolores SEITH - ARDONCEAU travaille à l'école depuis bientôt deux ans.

Elle intervient ponctuellement auprès de certains enfants, pour qui une demande d'aide a été faite auprès de la MDPH.

Cette année, Dolores travaille toute la semaine sur l'école.

Les enseignantes ont donc élaboré un emploi du temps qui lui permet d'intervenir à des moments-clés auprès de chacun des enfants concernés.

Cependant, son contrat arrive à échéance fin mars, l'équipe enseignante ne sait pas encore s'il sera reconduit, car M^{me} SEITH - ARDONCEAU bénéficie elle aussi d'un contrat CUI ...

Les maîtresses précisent qu'avec la décision de suppression des contrats CUI, beaucoup d'enfants ont vu leur AVS supprimée la veille de la rentrée ...

Les enfants de l'école concernés par un tel suivi ont donc eu la chance que le contrat de M^{me} SEITH - ARDONCEAU puisse se poursuivre à la rentrée.

Les enseignantes sont en attente de la suite qui sera donnée à ce poste.

5) Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

Résultats :

- Nombre d'inscrits : 336
- Nombre de votants : 163
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 30
- Nombre de suffrages exprimés : 133
- Taux de participation : 48,51%

Constats :

- Les parents se sont davantage mobilisés pour voter cette année.
 - ⇒ Les parents candidats ont beaucoup relayé l'information concernant les élections.
 - ⇒ Les efforts de communication au sein de l'école pour *l'explicitation du rôle des parents-délégués, la transmission des informations, l'explicitation des consignes de vote ...* semblent avoir porté leurs fruits.
- Ces élections demandent un très gros travail préparatoire, il est appréciable d'avoir davantage de retours de la part des parents et de sentir que les parents s'impliquent dans la vie de l'école.
- M^{me} GAL en profite pour remercier les parents qui se sont portés candidats cette année et qui ont décidé de s'investir dans la vie de l'école aux côtés de l'équipe enseignante.
La Directrice note qu'une grande partie des parents-délégués a choisi de poursuivre l'aventure, d'autres ont décidé de tenter l'expérience.

6) Le règlement intérieur :

L'équipe enseignante se charge de faire une lecture intégrale du règlement intérieur de l'école pour l'ensemble des membres du conseil d'école.

Après relecture, quelques points ont donné lieu à discussion et modification.

Cette année, les principales modifications apportées au règlement intérieur de l'école concernent *la modification des horaires, l'organisation de la sortie des classes, et le respect des consignes de sécurité* (interdiction de fumer aux abords immédiats de l'école, animaux interdits aux abords immédiats de l'école / entrées et sorties de classe règlementées ...).

Le règlement intérieur est voté et adopté à l'unanimité.

Le règlement passera ensuite dans chaque famille pour y être lu et signé.

7) Le projet d'école :

Comme à chaque rentrée, l'équipe enseignante est tenue de présenter son projet d'école en conseil d'école.

Les maîtresses font remarquer qu'un projet d'école est écrit et mis en place pour trois ans.

Le précédent projet d'école s'est terminé en juin 2016.

Tout au long de l'année passée, l'équipe enseignante a donc fait le point sur l'ancien projet d'école et préparé le nouveau, qui a ensuite été présenté, voté et adopté (en juin 2017) au dernier conseil d'école de l'année 2016-2017 pour une nouvelle période de trois ans.

M^{me} GAL rappelle que les objectifs du projet d'école sont les suivants :

- Il sert de point d'appui aux enseignantes pour travailler en équipe et auprès des élèves.
- Il fédère tout le travail qui est fait à l'école avec les élèves.

Le projet d'école est donc propre à chaque école et reflète la réalité et les besoins spécifiques de chaque école, même si des orientations académiques communes sont imposées aux écoles.

Le projet d'école est écrit :

- en respectant le cadre de travail que fournit Monsieur le DASEN (= le Directeur Académique). Ce cadre de travail impose des domaines et des orientations précises dans lesquels les enseignantes doivent engager des actions plus spécifiques pendant une période donnée.
- en respectant :
 - ❖ *les programmes* (A noter que de nouveaux programmes sont appliqués en élémentaire depuis la rentrée 2016.)
 - ❖ *le socle commun de compétences*, qui définit les compétences de bases qui doivent impérativement être maîtrisées en fin de scolarité obligatoire. Il y a trois paliers à valider pour acquérir ce socle : un au CE1, un au CM2 et un au collège.
- en prenant appui sur l'analyse de la réalité du terrain : analyse des points forts, des faiblesses et des besoins que les maîtresses rencontrent chez leurs élèves / dans leur école.

Le projet d'école doit donc être un subtil mélange entre le cadre institutionnel défini et fixé par les directives académiques, qui donne des orientations communes à toutes les écoles de l'académie, et la réalité spécifique du terrain.

Pour les enseignantes, l'enjeu de la mise en place d'un nouveau projet d'école est de voir comment appliquer / adapter les demandes institutionnelles à la réalité de leur terrain.

Le projet d'école définit donc les grandes orientations qui sont données au travail fait à l'école, ainsi que les priorités que l'équipe enseignante doit se fixer pour permettre à ses élèves d'atteindre les objectifs visés à la fois par les programmes, le socle commun et les directives académiques.

M^{me} GAL met en avant le fait que tout le travail mené à l'école est très cadré et normé : il se fait en référence aux programmes, au socle commun et au projet d'école.

Le projet d'école est la clé de voute du fonctionnement d'une école. C'est lui qui régit toutes les actions, tous les projets, toutes les activités menés avec les élèves.

M^{me} GAL rappelle donc que toutes les actions qui seront menées à l'école dans les trois années à venir seront faites par rapport aux nouveaux axes de travail du nouveau projet d'école.

La Directrice présente les grands axes du projet d'école.

8) Les projets d'école et de classe :

Les différents projets et activités qui ont été mis en place à l'école en ce début d'année, ainsi que ceux seront mis en œuvre tout au long du premier trimestre vont être présentés.

M^{me} GAL précise qu'au cours de cette présentation, l'équipe enseignante s'efforcera de mettre en relation chaque projet / chaque activité avec le volet lui correspondant dans le projet d'école.

Ceci permettra de :

- bien mettre en évidence que toute action menée à l'école n'est pas faite au hasard, mais en cohérence avec le projet d'école qui fédère toute la vie de l'école.
- montrer comment les enseignantes font vivre les différents axes du projet d'école au fil des activités proposées aux enfants, et que le projet d'école est bien un outil de travail / une réalité du quotidien.

La présentation qui suit se fera donc par volet / par axe du projet d'école.

La Directrice précise que les projets communs d'école ou de cycle seront toujours évoqués en premier, puis suivront les projets de classe se rapportant à un même axe / à un même volet du projet d'école. M^{me} GAL explique que cette façon de procéder permet de mieux expliciter comment les projets et sorties s'articulent avec le projet d'école et de mieux comprendre comment les maîtresses font vivre le projet d'école au quotidien.

□ Les projets d'école ou de cycle permettant de mettre en œuvre le volet 2 du projet d'école : la mise en place de parcours éducatifs sous les angles artistique et culturel :

Comme cela avait été annoncé l'an dernier lors de la présentation du nouveau projet d'école, les enseignantes ont décidé de mettre l'accent sur l'accès à la culture dans leur nouveau projet d'école.

- ◆ Un des objectifs principaux est de faire prendre conscience aux élèves que les pratiques artistiques et les lieux culturels peuvent être très variés et très différents. La culture ne se résume pas au musée et au cinéma ...
- ◆ Les maîtresses souhaitent aussi aider les élèves à se créer un socle culturel commun, avec des références communes, car tous n'ont pas le même accès aux lieux culturels.
- ◆ Les enseignantes veulent aussi permettre à leurs élèves de pouvoir découvrir des lieux et des pratiques artistiques qu'ils n'ont pas forcément l'occasion de découvrir avec leur famille.

M^{me} GAL indique que l'équipe enseignante avait vraiment mis l'accent sur ce volet l'an dernier, et qu'elle va continuer à travailler dans ce sens ces trois prochaines années.

La mise en place d'un parcours culturel construit de la PS au CM2 sera donc un temps fort du nouveau projet d'école.

Voici les actions communes mises en place avec les élèves pour concrétiser et faire vivre le volet 2 du projet d'école :

➤ Projet « Ecole et Cinéma » :

Cette année encore, l'équipe enseignante a choisi de reconduire le projet « Ecole et Cinéma », pour toutes les classes de l'école.

Objectifs pédagogiques :

- En lien avec le projet d'école, il s'agit de développer une culture commune et de faire découvrir aux enfants des œuvres de référence de notre patrimoine, que les enfants n'ont pas forcément l'occasion de voir avec leurs parents.
- Donner un désir d'accéder à la culture, en prenant plaisir à voir ensemble des films différents.
- Favoriser les pratiques d'expression artistique et audiovisuelle.
- Éduquer le regard et mieux comprendre le langage de l'image.
- Favoriser l'échange et l'esprit critique.
- Donner du sens, donner à penser.
- Faire grandir.

Ainsi, les enfants iront voir trois films dans l'année (un par trimestre), au cinéma « Rouge et Noir » de Saint Julien-en-Genève. Pour pouvoir participer à ce programme, il faut payer une adhésion d'environ 80€, qui sera totalement prise en charge par la Coopérative des Petites Souris cette année encore.

Le transport en car est totalement financé par la Mairie.

Pour le 1^{er} trimestre, les enfants iront découvrir les films suivants :

☐ Mardi 28 Novembre, à 10h00 : « VOYAGES DE RÊVE »

(Programme de 5 courts-métrages d'animation, réalisés entre 2006 et 2013, d'une durée de 43 minutes) pour les enfants des deux classes de PS -MS.

Rêver, c'est voyager... Voyager, c'est rêver... Les héros de ces cinq histoires décident un jour d'enchanter leur quotidien en s'évadant... depuis leurs fauteuils ou en faisant le grand saut !

☐ Mardi 5 Décembre, à 14h15 : « LE CERF-VOLANT DU BOUT DU MONDE »

(Film de fiction de Roger Pigaut, réalisé en France et en Chine en 1958, d'une durée d' 1heure et 22 minutes) pour les 4 classes de GS, GS-CE1, CP et CP-CE1.

A Paris, Pierrot et sa bande ont repéré un cerf-volant coloré. En possession de celui-ci, les enfants découvrent une lettre couverte de signes qu'ils assimilent à du chinois. Un antiquaire leur traduit le message : l'engin volant a été lâché par un enfant de Pékin. Fasciné par cette découverte, Pierrot s'endort et rêve qu'il se retrouve à Pékin ...

☐ Mardi 19 Décembre, à 9h00 : « LE VOYAGE DE CHIHIRO »

(Film d'animation d'Hayao MIYAZAKI, réalisé au Japon, en 2001, d'une durée de 2 heures) pour les classes de CE2, CM1-CM2 A et CM1-CM2 B.

Chihiro, dix ans, a tout d'une petite fille capricieuse et s'apprête à emménager avec ses parents dans une nouvelle demeure. Sur la route, ses parents découvrent dans un restaurant désert de nombreux mets succulents et ne tardent pas à se jeter dessus. Ils se retrouvent alors transformés en cochons ...

Une participation de 2,50€ sera demandée aux familles pour chaque film.

Pour accompagner chaque sortie, les maîtresses feront appel à deux parents accompagnateurs par classe.

➤ Projet Chorale du cycle 2 :

Tous les mardis matin, les élèves des classes de *GS*, *GS-CE1*, *CP* et *CP-CE1* se retrouvent pour commencer la journée en chansons. En effet, les enseignantes ont choisi de poursuivre le projet « *Chorale* » mis en place l'année dernière avec l'intervention de Caroline BLANPIED sur le thème de l'Opéra.

En effet, l'an dernier, les élèves avaient beaucoup apprécié ce projet : ils ont eu beaucoup de plaisir à partager ce temps de chants ensemble et les enseignantes ont remarqué que cela avait eu des conséquences très positives sur l'écoute, la dynamique de classe et l'épanouissement de chacun. Au vu de tout cela, les maîtresses de *GS*, *GS-CE1*, *CP* et *CP-CE1* ont donc décidé de reconduire le projet tout au long de cette nouvelle année scolaire.

Le projet a démarré en septembre-octobre. Les chants choisis pour initier ce travail en chorale étaient sur le thème de l'Afrique, car toutes les classes de cycle 2 sont parties à la découverte de ce continent en début d'année.

Puis, en novembre-décembre, les classes iront voir ce qu'il se passe en Russie. Les chants travaillés en chorale seront donc en rapport avec cette partie du monde.

Grâce à ce projet, les enseignantes ont souhaité :

- Aider les élèves à prendre conscience de tout ce qu'ils peuvent faire avec leur voix et de les aider à mieux la maîtriser.
- Permettre aux élèves de pratiquer le chant en chorale et de partager un projet commun entre pairs.
- Favoriser le lien entre tous les élèves du cycle 2 / Les fédérer par le partage d'un projet commun.

➤ Projet « Tour du Monde » :

Cette année, toutes les classes d'élémentaire ont choisi de mener un petit tour du monde au fil de l'année.

Ainsi, à chaque période, les élèves partent à la découverte d'une région du monde. A noter cependant que petits et grands n'effectuent pas le tour du monde dans le même sens.

Objectifs pédagogiques :

- En lien avec le projet d'école, il s'agit de :

- S'ouvrir à d'autres cultures.
- Découvrir d'autres façons d'être et de penser.
- Prendre conscience de la diversité des modes de vie.

➤ Spectacle de Noël :

Le *Lundi 18 Décembre*, tous les élèves de maternelle, CP et CE1 assisteront à un spectacle de Noël.

Il sera entièrement financé par le Sou des Ecoles et aura un coût d'environ 730€.

Le spectacle s'intitule « *Martin et la voleuse de Noël* », il sera joué par la compagnie « *En route mauvaise troupe* ».

C'est l'histoire de Martin le lutin, dont la mission est de s'occuper des rennes de Noël.

Mais un jour « *Tonnerre* », le plus âgé des rennes, disparaît ...

Martin se lance alors dans un voyage où les contes de Noël du monde entier se mêlent à une enquête excitante.

Ce spectacle est un spectacle interactif porté par *l'Amitié*, *l'Entraide*, *la Magie de l'Esprit de Noël* et *les coutumes de différents pays du monde*.

➤ Noël à l'école :

- Début décembre, les maîtresses organiseront des lectures d'albums sur le thème de Noël.

Ainsi, les enseignantes associeront une grande classe à une plus petite, afin que les grands aillent lire des histoires de Noël aux plus petits.

Les lectures seront préparées en amont dans les classes (travail en lecture oralisée / préparation des questions de compréhension à poser à l'auditoire ...).

Ces moments-là sont très appréciés des enfants. Cela crée des liens entre petits et grands et permet aux enfants de se rencontrer car ils n'ont pas forcément l'occasion de se voir régulièrement.

- Comme chaque année, l'équipe enseignante organisera aussi une petite fête de Noël pour tous les enfants de l'école. Elle aura lieu le *Vendredi 22 Décembre au matin*.

- ◆ La tradition veut que cette petite fête commence par un temps de partage de poésies / comptines et chants.
- ◆ Puis, si tout le monde a été sage et a bien chanté, le Père-Noël vient ensuite rendre une petite visite aux élèves et il apporte des cadeaux à chaque classe. Ces cadeaux sont totalement financés par le Sou des Ecoles.
- ◆ Un petit goûter est ensuite organisé. Pour des questions pratiques, il y a un goûter côté élémentaire et un goûter côté maternelle. Pour l'organisation du goûter, les enseignantes feront appel à l'aide des familles, comme d'habitude.

- Comme chaque année, l'école participera au traditionnel marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes d'Archamps. Celui-ci aura lieu le Dimanche 3 Décembre.

Les enseignantes confectionneront des bricolages avec les enfants et les enseignantes volontaires iront les vendre.

L'argent récolté servira à soutenir les actions financées par la Coopérative des Petites Souris.

□ Les projets de classe en lien avec le volet 2 du projet d'école qui vise à mettre en place un parcours artistique et culturel pour les élèves.

✓ Projet autour de la « Semaine du goût » pour les deux classes de PS-MS :

La semaine de la rentrée, les deux classes de PS-MS de M^{mes} DELAY et SERVIA ont organisé une semaine du goût (en décalé puisque la vraie semaine du goût a eu lieu du 9 au 15 octobre).

Ainsi, chaque jour, un thème différent a été abordé :

- Lundi 6 Novembre : les élèves ont comparé les différentes textures d'aliments : *mou / dur, collant, croustillant, pétillant, liquide*

- Mardi 7 Novembre : les enfants ont pu apprendre à différencier les fruits secs et les fruits frais (*textures, goût, ...*)

- Jeudi 9 Novembre : les classes ont fabriqué du jus de pommes à la *Maison du Salève*, et chaque enfant a pu ramener à la maison une bouteille de 50 cl remplie avec le jus de pommes qu'il avait fabriqué.

Cette intervention d'un coût de 230€ a été totalement financée par le Sou des Ecoles.

La mairie a pris à sa charge le transport en car.

- Vendredi 10 Novembre : les élèves ont essayé de différencier deux saveurs : *sucré et salé*.

✓ Projet Art des classes de CP et CP-CE1 :

Maîtresse Yannick et Maîtresse Sonia ont choisi de poursuivre le projet mis en place l'an dernier dans leurs classes, à savoir un projet de parcours culturel intitulé « Sur le chemin de l'art », qui s'inscrit dans le cadre du nouveau projet d'école. Cela permettra ainsi à certains élèves de CE1 de continuer le travail engagé l'an dernier en classe de CP.

Le projet vise à mettre en œuvre un parcours culturel pour les élèves et il répond aux objectifs suivants :

- Offrir aux enfants davantage d'opportunités de découvertes de lieux artistiques différents.
- Faire découvrir aux élèves différentes formes d'art et de pratiques artistiques.
- Aider les enfants à prendre conscience que l'art sert à faire passer des messages : derrière chaque œuvre d'art, il y a du sens, il y a une signification, plus ou moins explicite.
- Initier les élèves à l'art contemporain.
- Permettre aux enfants de rencontrer des artistes contemporains et d'échanger avec eux sur leurs pratiques.
- Aider les élèves à se dire qu'ils sont tous capables de rentrer dans une démarche de création artistique. Chacun d'entre eux a un talent caché qui fera ressortir sa propre sensibilité.
- Permettre aux enfants d'acquérir quelques techniques artistiques.
- Aider les élèves à adopter l'attitude attendue quand on fréquente un lieu culturel (salle de spectacle / espace d'exposition / ...)
- Aider les enfants à acquérir des références culturelles communes incontournables, appartenant à notre patrimoine.

Dans cette perspective, tout au long de l'année, les classes de CP et CP-CE1 se rendront donc régulièrement à l'espace d'art contemporain « **ARTEPPES** », à la MJC des Teppes, à Annecy.

Il s'agit d'un espace qui accueille des artistes de la région et souvent issus de l'ESAA (Ecole Supérieure d'Art d'Annecy).

Les classes de CP et CP-CE1 y effectueront un cycle de quatre visites, entre novembre et juin, pour découvrir les différentes expositions présentées dans cet espace culturel au fil de l'année.

Chacune des visites sera encadrée par deux médiateurs culturels et se composera de deux parties bien distinctes : *un temps de visite guidée de l'exposition*, puis un *temps d'atelier de mise en pratique*, en lien avec l'exposition découverte en amont.

L'atelier qui suivra la visite permettra de réinvestir une ou plusieurs notions évoquées au cours de l'exposition.

La première visite aura lieu le lundi 20 novembre prochain. Les classes de CP et CP-CE1 auront l'occasion de visiter une exposition intitulée « Contretemps » pendant laquelle les élèves seront amenés à exprimer leur ressenti, à faire un travail d'interprétation, à faire des descriptions ou bien encore à distinguer la réalité de la fiction.

Cette année, l'atelier sera le même à chaque visite. Les élèves élaboreront une page d'un journal qui retracera les images phares des expositions. Ces images seront dessinées par les enfants. Ils auront également à élaborer un texte descriptif ou explicatif en dessous. Ainsi, à la fin du parcours, chaque élève aura son propre journal de visites.

Cette intervention d'un coût de 252€ est totalement financée par le Sou des Ecoles.

La mairie prend à nouveau en charge le transport en car.

✓ Projet des classes de CM1-CM2 :

Les deux classes de CM1-CM2 fonctionnent en étroite collaboration.

Afin de permettre aux élèves de CM1 et de CM2 de se retrouver par classe d'âge et de travailler ensemble par niveau, différents décloisonnements sont mis en place tout au long de la semaine.

Ces décloisonnements ont lieu tous les débuts d'après-midi en *Sciences, Histoire, Géographie, Anglais*.

Chacune des maîtresses de cycle 3 prend en charge une matière et elle la gère tour à tour avec chacun des niveaux.

➤ Sciences :

Depuis le début de l'année, les deux classes de CM1-CM2 travaillent en sciences sur un projet autour de l'océan.

Dans ce cadre et à l'occasion de la fête de la science, les élèves ont pu suivre en direct une visioconférence avec une jeune biologiste spécialiste du plancton : *Flora Vincent*, et lui poser l'une de leurs questions.

➤ Histoire :

Vendredi 10 Novembre, les élèves de CM1 iront travailler au *Musée d'Art et d'Histoire de Genève*, dans la salle d'archéologie régionale. Ils pourront voir les plus anciens objets retrouvés jusqu'à présent dans notre région, à Etrembières, et travailler sur la vie des Hommes au pied du Salève à la fin de la Préhistoire et au début de l'Antiquité.

Cette sortie d'un coût 100 CHF sera totalement prise en charge par le Sou des Ecoles.

➤ Géographie / Découverte du monde :

Vendredi 10 Novembre, les élèves de CM2 des deux classes se rendront au *Musée d'Ethnographie de Genève*.

Ils y découvriront l'exposition temporaire intitulée : « *L'effet boomerang - Les arts aborigènes d'Australie* ».

Cette exposition est en lien direct avec la thématique de l'année de l'école : « *Voyage autour du monde* ».

Cette sortie d'un coût 50 CHF (= prix pour une visite guidée) sera totalement prise en charge par le Sou des Ecoles.

Seuls les CM2 pourront assister à cette visite (qui est normalement réservée aux plus de 12 ans ; les enseignantes ont d'ailleurs dû négocier pour que la guide accepte de recevoir les CM2).

Les CM2 seront donc chargés de présenter un exposé aux CM1 pour leur rendre compte de leur visite.

Par ailleurs, les enseignantes encouragent vivement les parents des élèves de CM1 à emmener leurs enfants voir cette exposition, qui est visible jusqu'au 7 janvier 2018. En effet, M^{me} ZATARA explique que le musée organise une lecture de contes aborigènes le samedi 11 novembre (de 11h30 à 12h15 et de 15h30 à 16h15) et le mercredi 15 novembre (de 15h30 à 16h15).

Suite à cette visite, tout au long de la seconde période, les élèves travailleront en classe sur les thèmes suivants :

- ◇ Littérature : * étude du livre « *On l'appelait tempête* », qui se déroule en Australie
 - * étude de contes aborigènes
 - * lectures offertes de livres se déroulant en Australie
 - * lecture de livres se déroulant en Océanie
- ◇ Musique : * écouter et reconnaître les instruments d'Océanie (*Didjeriddo, Yukulele*)
 - * apprentissage d'un chant / poème en langue locale
- ◇ Arts visuels : * réalisation d'œuvres à la manière des aborigènes +
 - * étude de l'œuvre « *Yapa le petit aborigène* »
- ◇ Anglais : exposés des élèves sur les pays anglophones en Océanie

➤ Littérature :

Tous les élèves de CM1-CM2 ont été invités à assister à une représentation de « L'homme qui plantait des arbres » de Jean GIONO, au théâtre de marionnettes de Genève, le Samedi 25 Novembre.

Cette œuvre est étudiée en littérature dans les deux classes.

Malheureusement, cette sortie n'a pas pu être organisée pendant le temps scolaire, et les enseignantes remercient toutes les familles qui se sont inscrites pour y participer sur leur temps libre.

➤ Mathématiques :

Les enseignantes ont inscrit les classes de CE2, CM1-CM2 A et CM1-CM2 B au concours *Mathador*. Il s'agit d'un concours national en mathématiques, autour du calcul mental.

Ainsi, tout au long des mois de novembre et décembre, les maîtresses mettront en place un entraînement en calcul mental une fois par semaine.

Puis, de janvier à mai, les épreuves du concours commenceront ; cela se fera toujours à raison d'une épreuve par semaine.

Les élèves auront également la possibilité de s'entraîner à la maison, via le site internet ou l'application, grâce aux identifiants qui leur seront fournis par les maitresses.

☐ Les projets d'école ou de cycle permettant de mettre en œuvre le volet 2 du projet d'école : la mise en place de parcours éducatifs sous l'angle de la prévention et de l'éducation citoyenne :

Comme annoncé lors de la présentation du projet d'école, les enseignantes ont décidé de mettre en place différentes actions de prévention dans leur nouveau projet d'école.

Parallèlement au parcours artistique et culturel, elles souhaitent ainsi mettre en œuvre un parcours éducatif citoyen.

Celui-ci permettra de :

- ◆ Sensibiliser davantage les élèves à la solidarité, grâce à la mise en place d'actions diverses au cours de l'année.
- ◆ Poursuivre la sensibilisation et l'éducation au respect de l'environnement.
- ◆ Mettre en place davantage d'actions de prévention de la santé.

✓ Actions mises en œuvre dans la cadre de la sensibilisation à la solidarité :

➤ Intervention de l'association « Terre des Hommes » :

Comme chaque année depuis quatre ans, l'association « *Terre des Hommes* » est intervenue fin septembre (*Jeudi 21 Septembre et Vendredi 22 Septembre*) pour présenter son rôle / son action et pour sensibiliser les élèves à la vie des enfants et des jeunes défavorisés.

Chaque année, cette association choisit de mettre à l'honneur un pays ou une région du monde différent, afin de sensibiliser les élèves à la vie des enfants à travers le monde. Cette année, il s'agissait de l'Inde.

Les enseignantes trouvent que c'est une belle action de solidarité, c'est pourquoi elles ont choisi de la soutenir. Les enfants y sont très réceptifs et sensibles.

Cela permet d'ouvrir les élèves sur le monde extérieur et de les aider à se rendre compte de la réalité qui nous entoure.

- ◆ *Les classes de GS-CE1, CP et CP- CE1* ont bénéficié d'une intervention d'une trentaine de minutes, qui s'appuyait sur un conte.
- ◆ *Pour les classes de CE2, CM1-CM2 A et CM1-CM2 B*, cette intervention a duré 45 minutes. Les enfants ont visionné un film documentaire sur une école en Inde, qui a ensuite donné lieu à un débat au cours duquel les élèves ont été amenés à se questionner et à comprendre la place de l'éducation dans une culture qui est différente de la nôtre. Par exemple, les filles ne vont pas à l'école à partir du moment où elles peuvent aider leurs parents à travailler, car quand elles se marieront, leur famille devra donner une dot importante.

Ce projet a abouti à la « Marche de l'Espoir » du *Dimanche 8 Octobre (sur le Quai du Mont Blanc à Genève)*, à laquelle chaque élève a pu se rendre librement.

L'argent récolté lors de cette marche permettra d'aider le pays parrainé à mettre en œuvre des actions en faveur de ses enfants.

En prolongement de cette intervention, les élèves de CE2 ont étudié en arts visuels la signification et la création des mandalas, tradition culturelle en Inde. Puis, les élèves en ont réalisé à la craie sur le chemin de l'école, afin de proposer à tous les parents une petite exposition éphémère.

- Collecte des jouets avec l'association Arc en Ciel. Comme chaque année, cette action se déroulera au retour des vacances de la Toussaint.
- Collecte des cartouches d'encre. Cette action se déroule tout au long de l'année et permet de collecter les cartouches d'encre usagées.
- Collecte des bouchons. Cette action se déroule tout au long de l'année et permet de collecter des bouchons en plastique, qui seront ensuite donnés à une association qui les revendra pour qu'ils puissent être recyclés. Les bénéfices de cette vente de bouchons vont au profit des personnes handicapées.

✓ Actions mises en œuvre dans la cadre de la sensibilisation et de l'éducation au respect de l'environnement.

➤ Projet avec le Sidefage :

Comme chaque année depuis quatre ans, les enfants du CP au CM2 bénéficieront d'une intervention du *Sidefage* pour les sensibiliser à la protection de l'environnement. Ces interventions sont totalement gratuites et financées par le *Sidefage*.

Cette année, les thématiques abordées seront les suivantes :

- **Les enfants de niveau CP :** *le compostage* : comprendre que la matière se transforme / repérer les petites bêtes qui agissent dans le compost / comprendre le principe du compostage)
- **Les enfants de niveau CE1 :** *apprendre à bien trier ses déchets* / les bons gestes pour bien trier / acquérir le réflexe de trier / savoir distinguer les différentes matières pour trier correctement
- **Les enfants de niveau CE2 :** *la gestion et le traitement des déchets* / le devenir des déchets en fonction de leur matière / les filières de traitement des déchets / découvrir les bénéfices du recyclage
- **Les enfants de niveau CM1 :** *apprendre à mieux consommer* / faire réfléchir sur les modes de consommation / prévention des déchets (apprendre à consommer en évitant de produire des déchets) / développer une attitude responsable autour de la production des déchets / acquérir des gestes de prévention des déchets)
- **Les enfants de niveau CM2 :** *le compostage* : comprendre la transformation de la matière, connaître le cycle de la matière et la notion de biodégradabilité, comprendre le principe du compostage, ...

Les enseignantes veillent à ce que chaque classe d'âge ait pu être sensibilisée aux différentes thématiques tout au long de sa scolarité en élémentaire.

Les interventions sont prévues aux dates suivantes :

- ✓ **CE1** : Mardi 14 Novembre
- ✓ **CP** : Jeudi 1^{er} Février (matin)
- ✓ **CM2** : Jeudi 1^{er} Février (après-midi)
- ✓ **CM1** : Jeudi 5 Avril (après-midi)
- ✓ **CE2** : Jeudi 5 Avril (matin)

☐ Les projets d'école ou de cycle permettant de mettre en œuvre le volet 4 du projet d'école, qui vise à développer les relations avec les familles et les partenariats, améliorer la communication :

Lors de la présentation du nouveau projet d'école en juin dernier, les enseignantes ont annoncé qu'elles souhaitaient mettre en place différentes actions pour développer des partenariats divers et variés.

➤ Développer le partenariat avec l'USEP :

M^{me} GAL annonce que l'association *USEP Genevois* continue d'exister et de proposer des activités et des rencontres sportives aux enfants du secteur de Saint Julien-en-Genevois. La directrice indique que même si la mise en place de ces rencontres sportives est difficile, qu'elle nécessite un investissement important en temps et en moyens humains, et que l'association est toujours en manque de bénévoles, tant au niveau des enseignants que des parents, l'association essaie de faire au mieux pour continuer à proposer des activités sur le secteur du genevois.

Les enseignantes ont choisi de réaffilier leur classe cette année encore, afin de pouvoir prendre part à des activités sportives tant sur le secteur que sur le département, mais aussi pour pouvoir organiser des rencontres sur l'école.

A noter que pour pouvoir organiser des rencontres dans les écoles (entre classes d'une même école ou entre classes d'écoles différentes), pour pouvoir participer aux rencontres sportives organisées par l'USEP Genevois ou l'USEP 74, et pour pouvoir bénéficier du matériel USEP, chaque classe doit obligatoirement être affiliée et doit compter au moins 10 enfants licenciés.

Comme chaque année, les maîtresses ont fait appel à une participation financière des parents afin de pouvoir financer les licences. La directrice indique que comme d'habitude, le coût des licences a été réparti sur toute la classe, les familles ont donc versé 5€ par enfant.

◆ Le Cross de l'USEP Genevois :

Les six classes de l'école élémentaire ont participé au cross organisé par l'USEP Genevois.

Il a eu lieu le Vendredi 13 Octobre dernier, au stade de la Paguette, et a réuni 800 élèves du secteur.

Les différentes classes s'étaient préparées à cet événement en pratiquant un cycle de course longue à l'école. Cet entraînement intensif et régulier a permis à chaque élève de connaître ses capacités, de progresser, puis de choisir la course à laquelle il allait participer : le défi or, le défi argent ou le défi bronze.

Les élèves des deux classes de CM1-CM2 et les CE2 ont couru le matin ; quant aux élèves des classes de GS-CE1, CP, et CP-CE1, ils ont couru l'après-midi.

Tous les élèves ont réussi leur course. Cependant, il n'existe pas de classement par élève, car le but principal était de réussir son défi personnel.

Le beau temps a permis à toutes les classes de pique-niquer sur place et de profiter d'une belle journée sportive.

L'équipe enseignante remercie vivement les nombreux parents présents pour encadrer la course et les élèves lors de cet événement.

◆ Autres rencontres USEP :

M^{me} GAL explique que d'autres rencontres USEP sont prévues sur le reste de l'année. Elles seront présentées lors des prochains conseils d'école, car elles sont actuellement en cours d'organisation.

➤ Développer les partenariats locaux :

◆ Le ski de fond :

Les enseignantes de CM1-CM2 souhaiteraient mettre en place un cycle de quatre jours de découverte et de pratique du ski de fond sur le site des Brasses (au mois de mars), ainsi qu'une journée de réinvestissement sur le site de la Croisette (sous la forme d'une randonnée à skis).

Budget total : 4 126,50 € (dont 594,50 € pour la Croisette, et 3 532 € pour les Brasses)

Ce budget comprend :

- ◇ La location du matériel (3,20€ par enfant et par jour)
- ◇ L'achat des forfaits (3,70€ par enfant et par jour)
- ◇ Le financement des moniteurs ESF (79€ par jour)
- ◇ Le coût des bus (250€ par jour)

Une demande de financement a été transmise à la mairie. L'équipe enseignante est en attente de réponse.

Cependant, plusieurs conditions doivent impérativement être réunies pour que le projet puisse se réaliser :

- ⇒ Le budget doit être accepté par la mairie.
- ⇒ Il doit y avoir suffisamment de parents agréés pour encadrer les sorties.
- ⇒ Il faut que la neige soit au rendez-vous cette année ...

Les dates d'agrément en ski de fond n'ont toujours pas été fixées.

Une discussion a été engagée avec la Mairie et le Sou des Ecoles pour essayer de trouver un financement.

Toutefois, Monsieur le Maire fait savoir qu'il aimerait que les classes passent une journée de plus à la Croisette, car la Mairie verse des subventions au foyer de ski de fond du Salève, et selon lui, il serait dommage de ne pas plus profiter des équipements à proximité. Les enseignantes indiquent qu'elles vont donc reprendre contact avec la Croisette pour voir comment organiser deux journées.

Les parents-délégués s'interrogent sur une éventuelle participation des familles pour aider au financement de ce projet (10€ par enfant).

La question du financement ne trouvant pas de réponse immédiate, il est convenu que la Mairie et le Sou se rencontreront ultérieurement pour prendre une décision. Dès que cela sera fait, l'école sera informée.

Les enseignantes mettent l'accent sur l'importance d'avoir une réponse rapide pour pouvoir faire un retour aux moniteurs et aux foyers de ski de fond des Brasses et du Salève.

9) L'équipement de l'école :

➤ L'équipement informatique :

L'équipe enseignante indique que les ordinateurs donnés en juin 2016 pour être utilisés en fond de classe sont toujours en attente de finalisation d'installation.

➤ L'équipement autre :

- Les maîtresses annoncent qu'elles vont être équipées de deux nouveaux vidéoprojecteurs d'ici peu, ce qui portera à cinq le nombre de vidéoprojecteurs disponibles dans l'école.
L'équipe enseignante remercie la mairie pour l'achat de ce nouvel équipement qui va faciliter un peu la rotation entre les neuf classes, car avec trois vidéoprojecteurs, les roulements de matériel sont très compliqués, puisque les maîtresses en ont souvent toutes besoin en même temps ... Toutefois, les enseignantes rappellent que les vidéoprojecteurs sont des éléments incontournables dans l'enseignement à l'heure actuelle.
- D'autre part, les enseignantes demandent s'il serait possible d'acquérir des enceintes (c'est notamment nécessaire quand les maîtresses projettent des documents sonores), ainsi que 5 MP3 (pour pouvoir mieux aider les élèves dyslexiques dans leur travail, notamment lors des dictées).
La Mairie répond qu'elle va voir comment réaliser ces achats.

10) Remarques / Questions des parents :

➤ Thème 1 : Fonctionnement de l'école

- ◇ Les chaînes téléphoniques sont-elles toujours en fonction dans toutes les classes cette année ?
Ou vont-elles être remplacées par la liste de mails ?
 - *L'équipe enseignante indique que les mailing listes ont été mises en place dans presque toutes les classes. A défaut, une chaîne téléphonique a été créée.*
Les maîtresses expliquent qu'elles ont fait le choix de ne pas utiliser les chaînes téléphoniques dans les grandes classes, car cela pose des problèmes de sécurité en cas d'absence d'une enseignante.
- ◇ Les CM2 doivent participer à l'achat d'un livre pour le rallye-lecture. Pourquoi cette somme n'est-elle pas prise en charge par la Coopérative ? Qui va conserver les livres à l'issue de la lecture ?
 - *Les maîtresses de CM1-CM2 expliquent qu'elles ont procédé ainsi, car elles souhaitent pouvoir partager cette série de livres entre les deux classes de CM1-CM2, puisque ce livre devait être étudié par l'ensemble des CM2. De plus, les enseignantes indiquent qu'elles voulaient pouvoir prêter ces livres au collège dans le cadre du "Défi-lecture CM2 - 6^{ème}". (En effet, la mise en place du défi-lecture repose sur le prêt de livres entre le collège et l'école). M^{mes} KASPARIAN et ZATARA souhaitent n'acheter qu'une seule série pour réduire le coût, cette série étant destinée à rester à l'école. Cela ayant posé souci, elles indiquent qu'elles procéderont différemment l'an prochain.*
- ◇ Les familles se réjouissent des premières sorties, notamment dans les classes de M^{mes} DELAY et SERVIA (sortie en forêt, activités cuisine, ...) et en élémentaire (cross de l'USEP).
 - *Les enseignantes apprécient ce retour positif et en remercient les parents-délégués.*

➤ Thème 2 : Informatique

- ◇ La validation du B2I n'étant plus obligatoire en fin d'élémentaire, les élèves vont-ils tout de même faire des activités sur la classe mobile ?
 - *Les enseignantes indiquent que le matériel actuellement à disposition n'est pas du tout fonctionnel. D'autre part, les maîtresses font remarquer que l'école bénéficie d'une très mauvaise connexion internet, ce qui complique nettement l'utilisation de l'informatique avec les élèves. En effet, à l'heure actuelle, il n'est pas possible de connecter simultanément tous les ordinateurs de la classe mobile. La connexion dans l'école n'étant pas du tout efficace, cela engendre une grande perte de temps en classe quand il s'agit de connecter des ordinateurs. Les maîtresses expliquent que souvent elles ont prévu de travailler sur informatique, et que la plupart du temps, elles sont obligées de renoncer car la connexion des ordinateurs n'est pas effective.*

L'équipe enseignante rappelle que la validation du B2I est obligatoire en fin de 6^{ème}, il est donc indispensable que les élèves aient pu manipuler l'outil informatique en élémentaire.

Les enseignantes font remarquer qu'elles souhaiteraient vivement pouvoir avoir davantage recours à l'outil informatique avec leurs élèves, mais les difficultés techniques sont telles que cela les freine et les empêche.

Les maîtresses déplorent le fait que ces problèmes techniques fassent perdre un temps précieux aux classes et que les ateliers prévus en informatique ne puissent se concrétiser. Elles regrettent vivement que des problèmes techniques les empêchent de mettre en œuvre les programmes et les directives de l'Education Nationale.

Les parents s'interrogent : la fibre est à Archamps, pourquoi ne pas équiper l'école ?

➤ Thème 3 : Site internet de la mairie

◇ Le site de la mairie pourrait-il être mis à jour ? (Tarifs, règlement intérieur de la cantine, horaires, menus de la cantine, comptes- rendus des conseils d'école, ...)

- *La Mairie répond que le nécessaire a été fait et que le site est actuellement à jour. Elle précise aussi que les mises à jour sont faites régulièrement.*

➤ Thème 4 : Cantine

◇ M^r Truffier représente un vrai plus pendant la pause méridienne. Les enfants sont ravis de pouvoir participer à des activités pendant le temps de récréation de la cantine.

- *La mairie apprécie ce retour positif. Elle informe qu'elle réfléchit actuellement, mettre en place une organisation des activités qui permette à chaque enfant d'y participer pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui en bénéficient ... Actuellement, seuls les enfants volontaires participent aux ateliers proposés par Sylvain. Par ailleurs, il ressort que les moments-lecture de Sylvain, avant la sieste des maternelles, sont très bénéfiques pour les enfants. D'autre part, la mairie indique qu'elle s'interroge en ce moment sur les locaux qui pourront être utilisés pendant l'hiver (salle de motricité, salle de garderie, ...). Enfin, la mairie annonce l'arrivée d'une responsable du périscolaire pour le 15/12.*

◇ Quel est le pourcentage des familles dans chaque catégorie de prix pour le restaurant scolaire ?

◇ Cette nouvelle grille permet-elle à plus de familles de bénéficier du tarif le plus bas ?

◇ Les familles sont à l'unanimité satisfaites de la qualité des repas.

Cependant, le bruit et le stress que génère ce temps sont de vrais problèmes.

- *Un bilan sera fait à la fin du premier trimestre. La commission finance fera une analyse fin décembre et la transmettra ensuite aux parents en temps voulu. La Mairie indique déjà que beaucoup de familles profitent des nouveaux tarifs.*

➤ Thème 5 : Sécurité et Environnement

◇ Les parents remarquent que des bandes rouges ont été réalisées devant l'école,

La présence de la Police Municipale est aussi un très bon point.

Les parents tiennent à remercier la municipalité pour ces deux actions en faveur de la sécurité de leurs enfants.

- *La Mairie apprécie ce retour positif.*

◇ Les WC publics qui devaient être installés au parc ne le sont toujours pas. Où en sont-ils ?

- *Monsieur le Maire explique que les travaux à mettre en œuvre sont bien plus coûteux que prévus, donc les toilettes ne pourront être ouvertes que pour la rentrée 2018.*

Monsieur PIN précise aussi que le marché est plus difficile que ce qu'il avait imaginé : en effet, deux offres ont déjà été faites, mais il faut en fait réfléchir à un projet beaucoup plus global, ce qui représente un investissement bien plus important. En effet, Monsieur le Maire indique qu'il y a tout un travail de mise aux normes à faire et qu'il faut aussi prévoir de refaire tous les réseaux d'eau.

Les WC du parc ne ferment pas fait remarquer une maman. La Mairie dit ne pas en avoir été informée, elle va donc faire en sorte de les réparer au plus vite.

❖ **Remerciements :**

La Directrice remercie l'ensemble des membres du Conseil d'Ecole pour leur attention tout au long de ce premier conseil d'école.

La séance est levée à 20h50.

Archamps, le 30 Novembre 2017

Virginie NAGY (parent délégué)

Yannick GAL (directrice)